

Les cimetières de St-Cyrille-de-Wendover



■ Claude VERRIER

Réviseur René CASTONGUAY / Numerisation Roger NEVEU

M. François Grondin, cultivateur, céda à la Corporation épiscopale catholique romaine du diocèse des Trois-Rivières, un lopin de terre de quatre arpents en superficie à prendre sur le coin sud-est du bout sud-ouest du lot de terre du numéro premier dans le Cinquième rang du « township » de Wendover. Le présent don est fait gratuitement pour favoriser la création d'une nouvelle paroisse pour les « townships » de Wendover et Simpson.

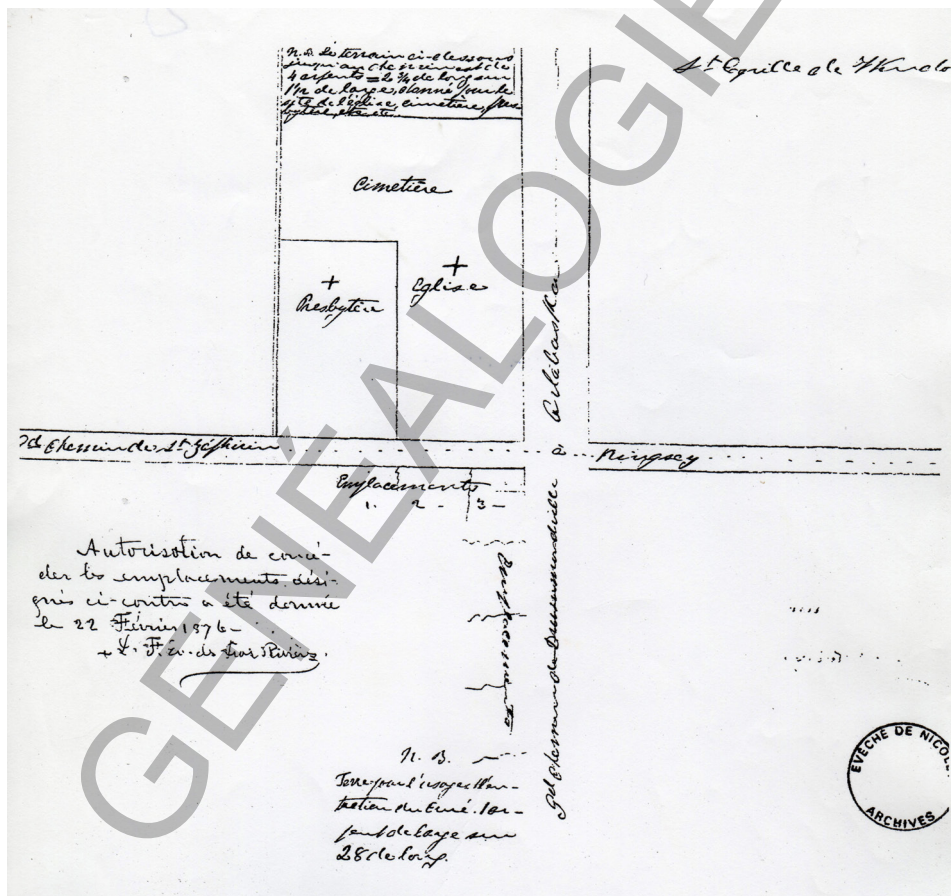


Le 11 novembre 1868, une nouvelle paroisse fut créée sous la protection de St-Cyrille, évêque d'Alexandrie, dont la fête se célèbre le 28 janvier. Il fut décidé que le cimetière du nouveau lieu de culte se localiserait à l'intersection de la route 122 et du 5^e rang de Wendover. Dès 1880, la localisation du cimetière causa problème.

Cette croisée de chemin était de plus en plus fréquentée et devait être élargie. La proximité d'un puits remettait aussi en cause, compte-tenu de sépultures de plus en plus nombreuses, et donc la salubrité du lieu.

La construction de la première église en remplacement de la chapelle réduisait

les espaces disponibles pour les nouvelles inhumations. Les marguilliers faisaient face à une situation de plus en plus urgente car on envisageait la construction de l'église actuelle. La population de la paroisse religieuse atteignait, en 1891, 2 300 personnes. La localisation du cimetière était devenue insalubre pour le village et le terrain trop exigu ne répondait plus aux besoins d'une paroisse en pleine croissance. Toute la population était d'accord pour un nouvel emplacement mais cela n'allait pas de la même façon pour sa localisation. Certains désiraient le terrain de Cyrille Verrier, d'autres celui de Victorien Lavigne parce qu'il était plus sablonneux. Le 13 juin 1897, on acheta le terrain de M. Victorien Lavigne pour 400 \$. On procéda à la levée des corps de l'ancien au nouveau cimetière. Un montant de 263.96 \$ fut versé aux participants. En 1898, on entreprit la construction du charnier dans le cimetière neuf pour le prix de 263.96 \$. On a aussi acheté le terrain de M. Cyrille Verrier 400\$.



Le 4 août 1901, les règlements en rapport avec le nouveau cimetière furent publiés. L'article 1 fait bien comprendre l'esprit de l'époque : « L'acquéreur d'un lot de famille sera tenu à chaque inhumation ou dépôt dans et sur ledit lot de terre de payer à ladite Fabrique le prix établi par le Tarif ou qui le sera ci-après pour

Acte de sépulture de M. Antoine Valois, âgé d'environ 76 ans, époux de Françoise Falardeau. Étaient présents, ses frères Paul et Euchariste Valois, ses fils et un très grand nombre de paroissiens.

inhumation dans ledit cimetière et ne pourra se servir dudit lot de terre pour aucune autre fin que pour l'inhumation des membres de sa famille. Il sera néanmoins permis au dit acquéreur de léguer ou donner ledit lot de terre à un de ses enfants, lequel pourra en jouir, user et disposer de la même manière que l'acquéreur, et ainsi de suite à perpétuité. Et dans le cas de non disposition de la part de l'acquéreur soit par testament ou donation, ledit lot de terre retournera et appartiendra de droit à l'aîné de ses enfants mâles, et à défaut, à l'aîné de ses filles; lequel ou laquelle en jouira, usera et disposera de la manière que ci-dessus énoncé; et s'il arrivait que l'acquéreur n'eut pas d'enfants ou qu'il fut célibataire, alors il lui sera permis de léguer ou donner ledit lot de terre à qui bon lui semble; lequel légataire ou donataire en jouira, usera et disposera de la même manière que ci-dessus énoncé et aux mêmes charges, clauses et conditions ».

C'est le 11 août 1902, que la majorité des habitants francs-tenanciers, 194 sur 297, font une demande officielle à Mgr. Elphège Gravel pour la construction d'une nouvelle église en pierres. Le 21 septembre 1902, l'architecte Louis Caron et Cie soumet un projet à l'évêché. Mgr Gravel accepte le projet en exigeant certains aménagements. La construction de la nouvelle église débute. Les corvées de bénévoles se succèdent et, en 1903, un majestueux temple est accessible à la collectivité.

Il faut attendre 1906 pour que le curé Connelly demande à l'honorable Malouin, un des juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada, l'autorisation d'exhumer huit ou neuf corps reposant sous l'ancienne église pour les transporter dans le cimetière neuf érigé dans la susdite paroisse depuis environ six ans. On y retrouvait entre autres le corps de Antoine Valois, ancien colon et pionnier de la paroisse, enterré le 21 mai 1881. M. Connelly argumentait que l'ancienne église venait d'être démolie, que son emplacement était destiné à l'agrandissement du nouveau parc qui accueillera plus tard le tennis. Il y eut autorisation d'exhumer.

Tout le temps de sa cure à St-Cyrille de Wendover, le curé Clair entretenait lui-même les chemins du cimetière qu'il avait fait tracer. À son départ, ce sont les propriétaires de lots qui prirent la relève. Les paroissiens désiraient un lieu digne de leurs ancêtres. Depuis plusieurs années la municipalité assure l'entretien méticuleux du lieu. C'est ainsi qu'au cours des ans différentes améliorations eurent lieu, soit un ajout d'une porte cochère en fer forgée, réalisation d'Ulric Vallières et de ses fils contre la somme de 740.00 \$, une nouvelle croix fut également réalisée par Ovila Blanchette et enfin, les piliers de ciment sont l'œuvre de M. Gérard Martel pour 270.00 \$. Dans les années 2000, une nouvelle clôture en fer forgé fut installée par M. Hamel au coût de 4 370 \$ vis-à-vis l'agrandissement des nouveaux lots. Pour conclure et sanctifier les lieux l'évêque vint bénir cet agrandissement et tous ces ajouts en présence d'un très grand nombre de paroissiens. ■

S. 10
Antoine Valois
Le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-un, nous curé, l'église de cette paroisse, au cimetière de l'Église et de la paroisse, le corps d'Antoine Valois, ancien colon, décédé le vingt-un courant à l'âge de soixante-seize ans, l'un des fondateurs de cette paroisse, nous a été remis par son fils, M. Paul Valois, et ses frères, pour être inhumé dans le nouveau cimetière de la paroisse.

Porte cochère, travaux réalisés par Ulric Vallières et fils.



Croix, réalisation d'Ovila Blanchette.



Stèle de l'abbé Félix Connelly vandalisée (plaque en bronze dérobée).



Charnier à l'entrée du cimetière.

